Premier degré : appel du congrès de la CGT Educ'action, réuni à Saint-Jean-de-Monts le 23 mai 2008

Le premier degré subit les mêmes attaques que l'ensemble du service public.
Le service public d'éducation nécessite un projet et un budget ambitieux qui rendent possible la réussite de tous et l'épanouissement de chacun.

Des créations de postes en nombre suffisant et l'augmentation des postes au concours permettraient de faire face à la hausse démographique dans le premier degré, d'éviter les classes surchargées et le non remplacement des enseignants absents.

Cela permettrait la scolarisation dès 2 ans pour les parents qui le souhaitent dans des conditions optimales. Le rôle prépondérant de l'école maternelle n'est plus à démontrer dans la scolarité des élèves.
Des nouveaux programmes rétrogrades ont été imposés. Ils mécanisent les apprentissages, empilent les savoirs, séparent contenus et démarches. Ils rendent caduque l'organisation par cycles.
Ils relèguent les disciplines culturelles, scientifiques et humanistes et pénalisent à nouveau les enfants ne disposant pas du seul modèle culturel valorisé par l'institution.
Ils sont porteurs d'apprentissages à la soumission.

Les stages de remise à niveau pendant les vacances et les heures de soutien hors temps scolaire au sein de l'école, stigmatisent les élèves en difficulté et leurs familles. Ils vont à l'encontre du rythme des enfants.
Loin de réduire les difficultés scolaires, ces nouvelles organisations vont les accentuer voire en provoquer. Elles remettent en cause la pérennité des RASED, dispositif à même de traiter la difficulté pendant le temps scolaire.
Ce n'est pas, d'autre part, la réponse à une revalorisation salariale pour les personnels.

Les 108 heures dégagées par la suppression du samedi matin telles que le prévoit le projet Darcos aggravent le processus d'annualisation que la CGT combat et dégradent encore plus les conditions de travail et de formation des enseignants.

Les faibles moyens pour l'accompagnement individuel des élèves handicapés, le nombre d'enseignants référents, de classes spécialisées, CLIS et UPI, restent en deçà des attentes des professionnels et des familles.

Dans le même temps le nombre d'établissements spécialisés diminue.
La prise en charge des primo arrivants et des enfants du voyage est dans la même logique.

La nouvelle organisation de l'école en EPEP, établissement territorialisé regroupant plusieurs écoles avec une gestion majoritaire des élus territoriaux, aggravera, sous la direction d'un chef d'établissement, les inégalités de traitement des élèves sur le territoire.
Les sanctions financières contre les directeurs d'école n'ont fait qu'amplifier le problème de la direction.

La mise en place du fichier base élèves ou de tout autre fichier informatisé partagé est une dérive sécuritaire grave de l'Etat. Réalisés à l'insu des parents, les questionnaires élèves CM2 vie privée, familiale et psychologique associés aux tests de mesure des acquisitions en maîtrise de la langue sont contestables, dangereux et sans pertinence pédagogique.

Les familles, les élèves sont insidieusement instrumentalisés par l'Etat pour ses besoins de fichage méthodique et de contrôle généralisé des populations.
Nous nous devons de combattre l'obsession sécuritaire.
Le projet de loi sur le service minimum d'accueil n'est certainement pas la réponse attendue aux revendications des personnels et est un leurre pour les familles.

La CGT Educ'action revendique la justice sociale, la démocratie, les moyens de la réussite pour tous.

C'est pour cela que nous demandons le retrait de toutes ces réformes et exigeons :

- **l'augmentation du nombre de postes d'enseignants, dont des enseignants surnuméraires,**
- **la revalorisation salariale,**
- **la réduction du temps de travail,**
- **la diminution du nombre d'élèves par classe,**
- **le maintien et le développement des RASED,**
- **des emplois statutaires pour la scolarisation des enfants en situation de handicap,**
- **la transformation des contrats précaires en emplois statutaires,**
- **le retrait pur et simple de base élève et de tout fichier informatisé partagé,**
- **une formation initiale et suffisante de qualité,**
- **le respect du droit de grève, remis en cause par le projet de loi sur le service minimum d'accueil,**
- **les moyens nécessaires, pour que les familles qui le souhaitent , puissent scolariser leurs enfants dès l'âge de 2 ans à l'école maternelle.**

"Un Munich pédagogique

Dans la complicité générale, X. Darcos propose de supprimer deux heures de classe à l'école. Comment peut-on apprendre plus et mieux en travaillant moins ? [...]
Même le ministre n'a pas osé dire du bien de cette mesure que lui a imposée un président qui n'a décidément pas besoin de réfléchir pour décider. [...]

Le résultat de ces lâchetés et de ces hypocrisies est connu d'avance : le nombre des élèves incapables de suivre en 6e va augmenter. Je dénie, à quiconque ne proteste pas aujourd'hui de toutes ses forces contre cette mesure, le droit d'ouvrir demain la bouche pour déplorer cet échec majeur. [...] ".

Antoine Prost, Historien de l'Education
Le Monde, 29.05.2008 (extraits)

Signez sur notre site
la pétition "Evitons la catastrophe".

La CGT Educ'action condamne la signature du protocole de X. Darcos

"La Cgt Educ'action réunie en congrès à Saint-Jean-de-Monts (…) a validé, à une très large majorité, ses revendications pour la rénovation de la voie professionnelle se faisant ainsi l'écho des débats menés par les collègues dans les établissements.
Le congrès a réaffirmé
- son attachement à ce qu'un maximum de jeunes et, à terme, la totalité de ceux-ci, accède au baccalauréat,
- la finalité d'insertion professionnelle du bac professionnel même s'il doit permettre la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur,
- son attachement à des parcours diversifiés selon le besoin des élèves.

Les congressistes ont réaffirmé la possibilité de bacs professionnels en 3 ans pour certains élèves mais aussi le maintien de parcours en 4 ans pour les autres.

La *CGT Educ'action* condamne la signature du protocole de X. Darcos et réaffirme sa position contre la généralisation des Bacs pro. en 3 ans, dans un communiqué à la presse le 28 mai 2008 .

Cet objectif ne pourra être atteint en supprimant les sections de BEP.
L'orientation en fin de 3e vers la voie professionnelle (…) mais aussi pour une orientation positive en fin de seconde de détermination des lycées sans exclusive vers les voies générales, technologiques et professionnelles.
Le congrès s'est prononcé, par ailleurs, pour l'amélioration les conditions de travail des enseignants et d'études pour les élèves (…)
Un protocole d'accord vient d'être signé par le Snetaa et le ministère alors que d'ores et déjà le Snalc et l'Unsa ont décidé de ne pas le faire.
Ce protocole confirme sans surprise les intentions initiales du ministère sur la généralisation d'un parcours en 3 ans qui devient la norme.
Aucune garantie n'est donnée sur une possibilité de diversification des parcours. Comment peut-on s'engager dans un accord sans plus de précision ?
Qui plus est, le protocole confirme l'orientation des élèves les plus fragiles vers les CAP. Les signataires ne peuvent pourtant ignorer les difficultés accrues que rencontreront ces élèves pour réintégrer un cursus bac professionnel. Là où on pouvait attendre des engagements très précis du ministère concernant l'aide aux élèves les plus en difficulté, sur ces questions comme sur tant d'autres, c'est le plus grand flou qui préside.
La CGT Educ'action ne pourra accepter le "troc" que constitue l'attribution d'une prime hypothétique, pour quelques enseignants, contre des mesures qui se traduiraient par une orientation plus difficile pour les élèves".

(Lire l'intégralité de ce communiqué sur le site : www.unsen.cgt.fr.).

Alain Gautheron - Alain Vrignaud

Réforme du lycée : la méthode Darcos

Xavier Darcos a adressé un courrier en date du 19 mai 2008 aux Fédérations de l'Education au sujet des réformes pour l'école à venir.
Le premier thème mentionné concerne la réforme du lycée, à la fois dans son organisation et dans son fonctionnement.
Le ministre a proposé aux organisations syndicales de ratifier un document cadre, en seize points sur les objectifs et les principes de la réforme.
Dans le courrier adressé aux Fédérations, le ministre lie la "revalorisation" du métier d'enseignant à la reforme les lycées.
Il semble de plus en plus probable que la mise en place de la RGPP au ministère de l'Éducation nationale aura comme point d'entrée cette réforme des lycées.
Plusieurs axes sont détaillés :
- l'entrée dans le métier, dans le premier et dans le second degré, avec une réforme annoncée par le président de la République d'un recrutement par un concours national au niveau Master, des conditions d'exercice et affectation des stagiaires complètement modifiées avec une disparition programmée des IUFM...,
- l'accompagnement de néo titulaires en début de carrière avec la mise en place d'un tutorat,
- l'évolution des conditions d'exercice du métier pour les titulaires avec une redéfinition des missions et donc des statuts particuliers des corps enseignants...

Il faut noter une référence explicite aux modifications de service des Professeurs d'École. Cette modification a consisté en une augmentation de l'horaire annualisé à 3 h au lieu de 1 h, en contrepartie d'une diminution du face à face pédagogique hebdomadaire de 26 à 24 h.
Toutes ces annonces sont inquiétantes et elles devront requérir toute notre vigilance lors des négociations à venir, pour informer nos collègues et défendre le service public d'éducation.

Patrick Désiré

■ Du neuf au collège...

➔ *De nouveaux programmes*
Dès la rentrée, ceux de Mathématiques, Physique-Chimie et SVT en 3e entrent en vigueur. Pour les langues vivantes, la mise en conformité avec le palier 2 se met en place dès la 4e .
Ont été soumis à consultation, entre autres, ceux de Français. Les premiers échos font état de contenus très classiques *(la littérature de jeunesse est réservée aux lectures personnelles des élèves, il faut aborder en 5e la littérature du Moyen Age, de la Renaissance et du XVIIe !)* et pléthoriques compte tenu d'un volume horaire de plus en plus faible.
➔ *Brevet des collèges*
Comme annoncé, la cuvée 2008 a intégré la validation du *niveau A2 en langue. Cette disposition nouvelle*, outre qu'elle a demandé aux enseignants un profond remaniement de leurs modes d'évaluation, a de quoi donner des sueurs froides aux chefs d'établissement qui redoutent la baisse de "leurs" taux de réussite.
➔ *Préparation à l'orientation*
Dès la 5e, chaque élève devra préparer son orientation et le *DIMA* fait son apparition. (voir article p. 8).

Evelyne Strauss

■ Petit meurtre entre amis… IUFM supprimés en 2010 !

Si la Palme d'or de l'hypocrisie doit être décernée à la politique éducative de N. Sarkozy, le collaborateur dans l'ombre du Président, X. Darcos, aura néanmoins mérité une part du prix…
Après son mauvais scénario "*Chéri, j'ai rétréci les gosses*", tant au niveau des programmes que des horaires du primaire, il s'attaque aux Instituts Universitaires de Formation des Maîtres.
Si la reconnaissance de qualifications complexes passe par une formation master (bac + 5), cela ne peut se faire de manière schizophrénique, avec d'un côté une formation universitaire strictement disciplinaire, de l'autre une immersion directe dans la classe sous couvert de compagnonnage… *ou comment apprendre à nager en étant jeté au milieu de la piscine !*
C'est la négation du fait que, comme tous les autres, le métier d'enseignant s'apprend.
Par exemple, la formation des PE, PLP, CPE ne relève pas d'un champ disciplinaire universitaire étroit.
Faire table rase, par idéologie réactionnaire, de l'expérience -perfectible !- des IUFM, c'est nier la professionnalisation du métier d'enseignant, principalement dans sa dimension pédagogique.

Philippe Péchoux